

Nouvelles du Rieufret

ÉDITO

Chers concitoyens,

Cette année encore, la traditionnelle cérémonie des vœux ne pourra pas se tenir. Cet édito me permet donc de souhaiter à chacun d'entre vous une belle année 2022. C'est avant tout des vœux de bonne santé que nous formulons pour toute la population.

Ce vœu renouvelle pour la deuxième année consécutive notre désir profond de sortir enfin de la pandémie de Coronavirus. Vague après vague, nous sommes secoués et fatigués par cette crise mondiale et sa succession de variants. Et pourtant, collectivement, nous sommes parvenus à faire bloc pour dépasser ce défi sanitaire par solidarité, mais aussi pour que notre communauté continue à bien fonctionner.

Encore une fois, je veux féliciter et remercier les agents de la commune, enseignants, parents d'élèves, élus, associations communales et tous les citoyens de Saint-Michel de Rieufret : nous avons su nous adapter, nous protéger et, malgré les incertitudes et les craintes, aller toujours de l'avant.

L'action municipale se poursuivra en 2022 avec son lot de projets à réaliser, mais un dossier sensible s'est réveillé alors qu'on le croyait enterré : la Ligne à Grande Vitesse (LGV) et son tracé qui passera sur notre commune. Nous avons tout de suite réagi (la commune et les élus sont désormais membres d'une association locale de lutte contre ce projet), nous avons sollicité nos partenaires naturels (département de la Gironde, sénateur) pour mobiliser des alliés autour de nous afin de nous battre à nouveau sur ce dossier.

Nous vous rendrons compte de l'avancée des actions même si nous savons que notre poids compte peu dans la balance face à l'État et aux grandes et riches Régions. Néanmoins, nous ferons entendre notre voix.

Au-delà de ces craintes, je veux croire en une année 2022 porteuse d'espoir. À toutes et à tous, je vous souhaite donc une belle année avec toujours autant d'énergie et de combativité pour faire avancer notre village et nous protéger.

Jean-Bernard Papin

Jean-Bernard Papin
Maire



EN BREF

ARGENT DE POCHE : UNE BELLE RÉUSSITE

Le Dispositif « Argent de poche » mis en place par le Centre Communal d'Action Sociale a été une franche réussite l'été dernier. Une dizaine de jeunes de la commune ont effectué des petits travaux en présence de tuteurs tout au long de l'été.

Ce dispositif, cadré réglementairement, permet d'effectuer dans la commune de petits travaux d'intérêt général en contrepartie d'un dédommagement financier. Il sera reconduit en 2022.

Peinture, rénovation, amélioration du cadre de vie, entraide et bonne humeur seront donc à nouveau au programme de l'été prochain !



À LA UNE

ZOOM : QUOI DE NEUF ? · 2

À VOTRE SERVICE : LES ÂGES DE LA VIE · 4

DOSSIER : PATRIMOINE : L'ÉGLISE · 6

INTERVIEW : QUESTIONS À HERVÉ GILLE SUR LA LGV · 7

AGENDA DES ASSOCIATIONS · 8

PROJETS



GRANDIR À SAINT-MICHEL

Des nouveaux jeux pour les enfants

Les nouveaux jeux de l'école et du parc des chênes ont rencontré leur public ! Ces aménagements vont se poursuivre avec une réflexion pour améliorer la cour extérieure de la halte-garderie.

Projet d'aménagement de la cour de la garderie

La municipalité mène un projet d'aménagement de la cour de la garderie de l'école sous la coordination de Christelle MINISTRAL. Cet espace, actuellement en pleine terre, va être totalement repensé pour en faire un lieu de partage entre tous, créer des espaces conviviaux, agréables en toute saison. La biodiversité sera favorisée grâce à la végétalisation (plantation d'un arbre et de haies arbustives). Les revêtements de sols seront naturels, compactés, mais drainants, respectueux de l'environnement et faciles d'entretien. Rendez-vous à la rentrée 2022 pour le bien-être de nos enfants !

POINT SUR LES EFFECTIFS SCOLAIRES

ENSEIGNANTS	CLASSE	EFFECTIFS
Laetitia COULOMBEL	PS-MS	15 PS/14 MS
Anne-Marie CORDOBA Véronique CHOREN	GS-CP	11 GS/10 CP
Nadège SAURIN	CP-CE1	12 CP/10 CE1
Yaëlle BUGUET	CE1-CE2	7 CE1/16 CE2
Olivier NICOULEAU	CMI-CM2	12 CMI/15 CM2

SÉCURISATION DU CENTRE BOURG



Les départementales D115 et D117 qui traversent notre commune, viennent d'être réaménagées avec le souci de sécuriser leur utilisation en mettant en place des aménagements pour réduire les vitesses intempestives, comme chicanes, plateaux surélevés, écluses, etc... Malgré cela, certains continuent à ne pas respecter les limitations imposées (50km/h en agglomération et 30km/h aux abords des ralentisseurs).

Devant cette situation préoccupante, sur l'impulsion de Pierre Dubourg, élu en charge de la sécurité routière sur la commune, la municipalité envisage de prendre un arrêté qui permettra de réduire à 30 km/h une partie de la traversée de la commune.

Pour compléter cet aménagement, il devrait être mis en place des radars pédagogiques et il sera demandé à la gendarmerie nationale d'organiser des contrôles plus fréquents sur la commune.

INFOS



ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE 2022

10 & 24 AVRIL 2022

LES DATES

L'ÉLECTION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE SE DÉROULERA :

Le **dimanche 10 avril 2022**
pour le premier tour

Le **dimanche 24 avril 2022**
pour le second tour.

Les élections législatives se dérouleront
les **dimanches 12 et 19 juin 2022**
pour la désignation
des 577 députés.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au vendredi 4 mars 2022 pour voter lors de l'élection présidentielle :

- **Sur Internet** : vous devez utiliser le téléservice de demande d'inscription sur les listes électorales – www.service-public.fr - et joindre la version numérisée d'un justificatif de domicile et de votre justificatif d'identité
- **En Mairie** : vous devez fournir un justificatif de domicile et un justificatif d'identité ainsi que le formulaire cerfa n° 12669 (aussi disponible en Mairie)
- **Par courrier** : vous devez adresser le formulaire cerfa n° 12669 accompagné d'un justificatif de domicile et d'un justificatif d'identité.

Vous pouvez dès à présent vérifier si vous êtes déjà inscrit sur service-public.fr :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>



POUR BIEN TRAVAILLER, IL FAUT DE BONS OUTILS

LA COMMUNE S'EST DOTÉE D'UN VÉHICULE UTILITAIRE (AVEC BENNE) POUR TOUS LES PETITS TRAVAUX. CE VÉHICULE MANQUAIT CRUELLEMENT À NOTRE AGENT MUNICIPAL POUR REMPLIR CORRECTEMENT SA MISSION ET FACILITER SES TÂCHES AU QUOTIDIEN.

LES ÂGES DE LA VIE



Notre engagement est de tout faire pour que chacun puisse trouver sa place au sein de notre village. Cela commence d'abord par les plus fragiles d'entre nous : enfants, jeunes éloignés de l'emploi, seniors isolés, personnes connaissant des difficultés économiques...

Tour d'horizon d'actions très concrètes au service de chacun.

UN SERVICE CIVIQUE À L'ÉCOLE



Maeva Garzoli a décidé de réaliser un service civique au sein de notre école. Enfant du village, Maeva a 18 ans, elle a fait sa scolarité primaire à Saint-Michel de Rieufret et connaît bien « son » école. Elle a obtenu un CAP petite enfance puis un CAP d'aide à la personne. Ce contrat en service civique lui permet donc de conforter son projet professionnel, de passer son permis de conduire et d'obtenir son BAFA.

Bienvenue à Maeva et merci de son implication auprès des enfants et aux côtés des agents.



BILAN 2021 DE L'ACTION DE LA MISSION LOCALE POUR LES JEUNES

La permanence, assurée par la Mission Locale des 2 Rives, a permis d'accueillir **3 jeunes en 1^{er} accueil** âgés respectivement de 18, 21 et 24 ans. 2 ont intégré le dispositif renforcé PACEA étant demandeurs d'emploi et inscrits auprès de Pôle Emploi.

Le dernier, quant à lui, n'a pu l'intégrer étant scolarisé.

12 permanences ont eu lieu sur l'année 2021, ce qui a permis également de poursuivre l'accompagnement des jeunes de la commune, très souvent non mobiles, ce qui représente 10 jeunes sur l'année.

Sur les 13 jeunes en accompagnement :

- 5 sont à ce jour en situation professionnelle, • 1 jeune est en contrat aidé
- 1 est en service civique,
- 2 sont en intérim avec des missions régulières,
- 1 jeune est entré en formation qualifiante,
- 1 jeune scolarisé,
- 1 jeune a réalisé des immersions professionnelles afin de valider un projet.

En 2022, les permanences se tiendront tous les **1^{er} et 3^{ème} mercredis du mois, de 14h à 17h.**

UN ORDINATEUR PORTABLE EN LIBRE ACCÈS

La fracture numérique existe plus que jamais. Sans accès au digital : il est quasi-impossible de trouver un emploi, un stage, de se faire vacciner, de prendre un RDV avec une assistante sociale, de s'informer sur ses droits ... La commune s'est donc dotée d'un ordinateur portable, disponible dans ses locaux pour chaque habitant en faisant la demande.

L'ordinateur, connecté à internet et disposant de tous les logiciels, devra être utilisé dans les locaux de la Mairie aux heures d'ouverture habituelles.

UN DÉFI POUR LES AÎNÉS : LES ATELIERS D'INITIATION AU NUMÉRIQUE ANIMÉS PAR L'ASEPT 33

La généralisation de l'informatique a peu à peu transformé la vie quotidienne de la plupart des foyers. La pandémie et les confinements ont renforcé le besoin de savoir utiliser cet outil : télétravail, cours en ligne pour les enfants et les étudiants, visioconférences sur tous les sujets possibles. L'informatique a limité les désagréments de l'isolement pour les uns et souligné pour les autres le sentiment d'être exclu, dépassé, inadapté...

L'ASEPT 33 (Association Santé Éducation et Prévention sur les Territoires) qui aide les retraités à « bien vieillir » a mis en place des ateliers destinés à combler cette faille. Pour celles et ceux qui n'ont pas eu l'occasion,

la possibilité - ou la volonté - d'apprendre à « naviguer sur le web », six séances de 2 heures ont permis à 8 de nos aînés d'acquérir les bases indispensables pour utiliser une tablette : créer un compte, jongler avec les mots de passe, déjouer les pièges d'un wifi capricieux, consulter internet, acheter en ligne ou communiquer avec parents ou amis vivant à l'autre bout du monde...

Ces ateliers organisés par le CCAS de Saint-Michel de Rieufret ont eu lieu du 14 septembre au 19 octobre 2021 dans la salle du conseil municipal

Ces connaissances seront approfondies lors d'un **nouveau stage de perfectionnement le 22 mars 2022.**

UN COLIS GOURMAND POUR LES SÉNIORS

Cette année encore, la commune et le CCAS ont distribué des colis gourmands aux séniors afin de faire plaisir, rompre parfois la solitude, fêter Noël ou encore pallier au repas des aînés annulé à cause de la pandémie.



DOSSIER

PATRIMOINE : L'ÉGLISE DE SAINT-MICHEL-DE-RIEUFRET

La construction de notre église, au 11^e siècle, a fait d'un simple hameau une paroisse et un village. C'est l'édifice majeur de notre patrimoine. Elle accueille les fidèles pour les cérémonies religieuses, mais s'y déroulent aussi des événements culturels comme le concert annuel du festival des Festes Baroques.



DES PROJETS POUR L'ÉGLISE

Depuis la Loi de 1905, l'édifice est propriété de la commune et placé sous sa responsabilité.

Au début de l'actuel mandat, le Maire et la municipalité se sont engagés à entamer une nouvelle campagne de restauration. En 2020 et 2021, la commune a remplacé les descentes d'eau (volées) et fait réparer la toiture et les chéneaux.

En 2022 débutera une importante tranche de travaux. Tout d'abord, le clocher retrouvera ses abat-sons pour le protéger des intempéries. Mais c'est à l'intérieur qu'aura lieu l'intervention la plus importante : deux des trois tribunes du fond de la nef présentent un problème de stabilité. Supportées par des voûtes « en anse de panier », elles se sont fissurées et affaissées. Le diagnostic technique a déterminé qu'elles devaient être démontées pierre par pierre, remontées et consolidées. Cette opération sera en partie subventionnée par l'État, la région Nouvelle-Aquitaine et le département de la Gironde.

Les œuvres conservées dans l'église font elles aussi l'objet de toute notre attention. Après la bannière de procession, c'est la statue en pierre de Saint Roch qui vient d'être restaurée. Ensuite et avant la fin de l'actuel mandat, nous souhaitons redonner tout son éclat au retable central, une boiserie de la fin du 17^e siècle actuellement incomplète depuis la disparition de la grande statue de Saint-Michel dérobée il y a quelques décennies.

Les abords de l'église ne seront pas oubliés. La croix de cimetière a déjà été nettoyée. Au cours de 2022, la berge du Rieufret sera dégagée avec l'aide du Syndicat du Bassin-versant. Le ruisseau retrouvera ainsi un meilleur écoulement sous le pont et le chevet de l'église sera remis en valeur.

UNE HISTOIRE MOUVEMENTÉE

Notre église est dédiée à saint Michel Archange et à saint Jean Baptiste. C'est un Monument historique protégé par l'État depuis 1925.

Son originalité est d'être une église de pèlerinage. Après l'abbaye de la Sauve-Majeure elle était la première étape pour les "roumieus" en route pour Saint-Jacques de Compostelle. De plus, tous les ans, une pratique miraculeuse y avait lieu pour la guérison des épileptiques.

Dans cette zone de conflits, entre Anglais et Français, catholiques et protestants, l'église a connu une histoire chaotique mais aussi la protection de puissants seigneurs, les Albret, les Montferrand barons de Landiras et les évêques de Bordeaux. L'église, reconstruite en 1440, puis en 1590, sera sans cesse embellie jusqu'au 18^e siècle par les Montferrand.

Le célèbre musicien Clément Janequin, chanoine à Bordeaux, recevra les bénéfices de la cure de 1526 à 1528. En 1597, sainte Jeanne de Lestonnac, nièce de Montaigne y fera célébrer les obsèques de son époux Gaston II de Montferrand. Enfin, au 19^e siècle, les Carayon-Latour s'attacheront à l'enrichir.

LES INVESTISSEMENTS

Remise en état de la toiture (2021)	11 000 €
Restauration de saint Roch (2021)	3 372 €
Restauration des tribunes et abat-sons du clocher (2022)	60 480 €

LES AIDES OBTENUES

Subvention État (DRAC)	15 570 €
Subvention Région	12 975 €
Subvention Département	10 380 €



HERVÉ GILLÉ, SÉNATEUR DE LA GIRONDE ET CONSEILLER DÉPARTEMENTAL DE NOTRE CANTON

Jugée chère et peu pertinente, la Ligne à Grande Vitesse Bordeaux/Toulouse semblait définitivement enterrée ... mais l'État a relancé le projet au printemps dernier. Notre commune est membre d'une association locale qui s'oppose au projet, de nombreux élus et habitants ont signé l'appel à trouver une alternative à la LGV (www.alternativelgv.fr). Mais aujourd'hui, les régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie poussent le dossier alors que la ville de Bordeaux et le département de la Gironde s'y opposent.

Tour d'horizon du sujet avec Hervé Gillé.

COMMENT ANALYSEZ-VOUS LE VOLTE-FACE DE L'ÉTAT SUR CE DOSSIER ?

H.G : Il s'agit d'une décision éminemment politique du Premier ministre. Jean Castex est issu de la région Occitanie et a souhaité marquer son action de Premier ministre par cette décision qui augure peut-être d'une nouvelle ambition personnelle après son passage à Matignon. Elle est en contradiction avec les priorités de la loi LOM votée très récemment qui devait concentrer les efforts budgétaires en direction des petites lignes et des trajets du quotidien. En bousculant le calendrier, le Premier ministre a imposé aux décideurs régionaux de suivre le mouvement uniquement par opportunité avant les futures élections présidentielles. Que l'on soit pour ou contre la lgv, cette façon de tordre le bras au processus législatif et démocratique n'est pas l'image d'une gouvernance éclairée.

QUELS SONT LES PRINCIPAUX RISQUES POUR NOTRE TERRITOIRE ?

H.G : L'impact de la construction d'une nouvelle voie sur notre territoire est considérable. Déjà impacté par l'A62, il est également mité par de nombreuses gravières qui affectent également les usages et l'évolution naturelle de notre environnement. Même si on parle de compensations environnementales futures, on peut constater que leurs qualités ne sont pas suffisamment évaluées dans le temps pour nous permettre de juger de leurs réelles utilités.

Certes, l'abandon de la construction d'une voie nouvelle imposerait la rénovation de la ligne existante. Celle-ci serait également impactante pour les riverains et les

INTERVIEW



communes concernées. Mais, quelle que soit la décision, la rénovation de la voie actuelle aura quand même lieu, dans une temporalité juste différente. Ce n'est donc pas un argument. Le plus grave bien sûr c'est la captation financière des différentes parties prenantes qui empêchera de financer correctement les transports de proximité et du quotidien pourtant essentiels et urgents dans le contexte actuel. Cette décision aura forcément des impacts pour les déplacements de Girondins alors que le RER métropolitain ou plutôt Girondin peut maintenant commencer à se développer. Certes, il existe une problématique au sud de Bordeaux pour faciliter son développement. Mais les possibilités techniques ne passent pas obligatoirement par la construction d'une voie nouvelle.

QUELLES SONT LES ALTERNATIVES CRÉDIBLES AU PROJET LGV ?

H.G : La première urgence pour la région Nouvelle-Aquitaine et surtout de développer une nouvelle liaison performante avec l'Espagne.

C'est notre priorité numéro un en rénovant en grande partie la voie actuelle. Il faudra trouver des solutions politiques et techniques pour enfin franchir le Pays-Basque vers l'Espagne dans des conditions acceptable sur le plan économique financier et sociétal. Les Espagnols nous attendent depuis de nombreuses années, c'est là où il faut concentrer les crédits.

En imposant la construction de deux lignes LGV, Bordeaux/Toulouse et Bordeaux/Espagne, on limitera également la capacité financière à faire sauter le bouchon basque essentiel pour déplacer les problématiques du transport routier vers le rail. Une condition vitale pour désengorger la métropole et faciliter les transports du quotidien.

NAISSANCES

Énora GRIFFON née le 16/05/2021
 Maylina VERNIAJOU née le 12/08/2021
 Noah, Ismaël, Eric LANGUILLE né le 19/08/2021
 Julia LE CALLONNEC née le 8/10/2021
 Agathe, Clémence LAHARY née le 4/11/2021
 Jad AZOUFI né le 30/12/2021
 Baptiste, Etienne LAFFITTE né le 9/01/2022

DÉCÈS

Francine TARGON décédée le 6/09/2021
 Renée BLANC-LARRUE décédée le 23/10/2021
 Nicolas DODO décédé le 2/01/2022
 Simone GAUBERT décédée le 14/01/2022

DE NOUVEAUX (JEUNES) ÉLUS !



Le 3 décembre 2021 s'est déroulée l'élection du Conseil Municipal des Jeunes.

Les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont voté pour élire les 8 conseillers pour un mandat de 2 ans :

- Thomas Naudon
- Cléa Escure
- Marcillan shany
- Labarrière Annabelle
- Manon Etcheber
- Emeli Dudley (absente sur la photo)
- Gladys Giustniani
- Mathéa Legardeur

Ces jeunes élus ont pour mission de collecter les idées et initiatives émanant de leurs pairs et de les traduire en projets et actions concrètes au bénéfice de tous. La première réunion s'est tenue dans la salle polyvalente le 6 janvier. L'objectif de cette réunion était de rassembler les idées afin de pouvoir mettre en place les premières actions/projet. Très récemment, suite à la volonté du précédent Conseil Municipal des Jeunes, la devise républicaine a été apposée sur le fronton de la mairie : Liberté-Egalité-Fraternité.



AGENDA DES ASSOCIATIONS



L'ÂGE D'OR

Le club l'AGE D'OR se réunit **tous les jeudis de 14 h à 17h30**
 Nous jouons au loto - belote et autres jeux (scrabble – dames)
 Venez passer un après-midi avec nous sans engagement nous vous recevrons avec plaisir
 Nous effectuons quelques voyages d'une journée dans les départements limitrophes

CONTACT

M. ARGENTA 0556625273 / 0637297410



G1000KDANSE

Pour commencer cette nouvelle année, le club propose **deux nouveaux cours** au sein de notre association.

Le **mardi** : de **20h à 21h pour du STEP**
 et de **21h à 22h pour du CARDIO-BOXING**

CONTACT

Téléphone : 06 79 60 05 62
 Courriel : g1000kdanse@gmail.com
 Site WEB : <http://web-neuville.com>
 Facebook : g1000kdanse



BOULE SAINT-MICHELOISE

23 janvier concours départemental doublette mixte
 14h30 formule 3
20 février concours départemental doublettes seniors promotion
 14h30 formule 3
14 mars concours départemental doublettes seniors
 14h30 formule 3
11 avril concours départemental doublettes seniors
 14h30 formule 3

Tous les **vendredis à partir de 16 h** partie au ticket avec repas sur place ouvert à tous licenciés(es) ou non licenciés(es) pour passer un agréable moment de convivialité.

Tous les **samedis matin de 10h30 à 12h** entraînement des jeunes.

Prise de licences tous les **vendredis au local à partir de 16h.**

Saint-Michel
de Rieufret



Directeur de la publication : Jean-Bernard Papin
 Comité de rédaction : Commission de communication
 Conception graphique : Les 2 Rives
 Imprimé sur papier PEFC issu de forêts gérées durablement

